

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7409862001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7409862001>

Cette annonce a été mise en ligne le **5 juin 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

*SELARL Thomas DAUVER et Stéphanie
JOUANDPUCELLE
Notaires associés
46, ROUTE D'ANGERS - LES ROSIERS-SUR-LOIRE
49350 GENNES-VAL-DE-LOIRE
TEL. 02.41.51.89.00*

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me Thomas DAUVER, notaire à GENNES-VAL-DE-LOIRE, en date du 27 mai 2025, enregistré le 3 juin 2025 au SIE d'ANGERS - référence 4904P01 2025 N 1431,

La sété ADAMBAR, SAS, sise 20 rue Saint Aubin, SAINT REMY LA VARENNE, 49250 Brissac Loire Aubance, immatriculé au greffe d'Angers sous le numéro 922330386.

A cédé à :

La sété AU P'TIT MARCEL, SARL au capital de 5000,00 euros, sise 20 rue Saint Aubin, SAINT REMY LA VARENNE, 49250 Brissac Loire Aubance, immatriculée au greffe du d'Angers sous le numéro 943886572.

Son fonds de commerce de restauration, bar exploité 20 rue Saint Aubin, SAINT REMY LA VARENNE, 49250 Brissac Loire Aubance.

Moyennant le prix de 120.000,00 €.

Entrée en jouissance au 27 mai 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Thomas DAUVER, notaire à GENNES-VAL-DE-LOIRE, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Thomas DAUVER

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

